

Calendrier de traitement des demandes de CPP pour l'année 2023-2024

Mois	Jour	CPP
Septembre 2022	22 à 10 h	Publication par les établissements, sur leur site internet, des critères d'attributions du CPP et de la trame du dossier à constituer
		Ouverture de l'application NAOS pour le dépôt des demandes de CPP, en fonction de la période définie par chaque établissement
		Etude des demandes par chaque établissement et saisie des avis
Juillet 2023	Au plus tard le 13 à 17 h	Attribution des semestres de CPP

